

PLAN 5000 TERRAINS

Les bases du Plan

- **200 millions €** : 100 (2022), 50 (2023), 50 (2024)
 - Lieux de sport implantés prioritairement en QPV, en milieu rural ou à proximité immédiate, en territoires ultramarins et dans les territoires carencés ; vocation à assurer une mixité d'usage entre pratique libre, clubs associatifs et scolaires.
 - **Deux volets** : national (15% directement traité par l'ANS) et Régional (85% directement traité par les Conférences Régionales du Sport via les DRAJES)
 - **Maitrise d'ouvrage** : Collectivités territoriales et associations sportives (Fédérations, Liges, Comités et clubs).
 - Financement 50 à 80% du montant subventionnable (en Outre-mer jusqu'à 100%)
 - Seuil de subvention à 10 000 € (niveau local) et 50 000 € (niveau national)
 - Traitement des dossiers « au fil de l'eau » (pas de quota par sport)
 - **Note de cadrage** : fin décembre 2021

Les équipements ciblés par la Fédération Française de Basket-Ball

- Terrain 3x3 simple / design
- Terrain 5x5 simple / design (*2 terrains 3x3 face à face*)
- Plateau sportif couvert et éclairé avec 1 terrain 3x3 ou 1 terrain 5x5 (*2 terrains 3x3 face à face*)
- Terrains 3x3 mobile, avec un but sur remorque
- Lots de buts sur remorque pour les LR / CD
- Gymnase autonome connecté (*Fit Arena SMC2*) > l'ANS souhaiterait en soutenir une quinzaine

Les demandes de la FFBB à son réseau

Sur le plan local :

- Terrain 3x3 ou 5x5, simple ou design ou sous forme de plateau sportif couvert et éclairé
- Faire remonter **10 projets par département** (objectif moyen), soit 1000 projets (2022,23,24), en mobilisant les clubs et les collectivités locales (communes, groupements de communes et départements)

Critères ANS :

- Taux d'intervention à 50% max du montant subventionnable
- Seuil de subvention à 10 000 € HT

Arbitrage & Instruction :

- Instruction DRAJES
- Arbitrage au sein des CRdS de chaque région

Sur le plan national :

- Groupe de terrains 3x3 ou 5x5, simple ou design, ou sous forme de plateau sportif couvert et éclairé à l'échelle d'une ville (*Exemple – Projet Playgrounds Parisiens*)
- Terrains 3x3 mobile, avec un but sur remorque
 - Un nouveau terrain par Ligue Régionale (métropole)
Commande globale par la FFBB, prise en charge par la Ligue Régionale ; voir si ses CD sont intéressés
- Lots de buts sur remorque pour les LR/CD
 - Un but par Ligue Régionale ou Comité Départemental (métropole)
Commande globale par la FFBB, prise en charge par la Ligue Régionale ou le Comité Départemental
- Gymnase autonome connecté
 - Projet porté par la FFBB directement, soit avec une collectivité locale maître d'ouvrage, soit sous forme de Hoops Factory

Critères ANS :

- Taux d'intervention à 80% max du montant subventionnable
- Seuil de subvention à 50 000 € HT

Arbitrage & Instruction :

- Instruction ANS sans passage en commission (instruction facilitée)
- Arbitrage par le DG de l'ANS « au fil de l'eau »

La stratégie FFBB – Ligues Régionales – Comités Départementaux

- Attente note de cadrage ANS
- Communication réseau fédéral (LR / CD / Clubs), réseau des CT, CT intéressées, DRAJES, CRS
- Mobilisation du réseau fédéral : élus et/ou référents
- **LR :**
 - Chef de file du réseau de référents
 - Contact CRS
 - Suivi des dossiers à la maille régionale
- **CD :**
 - Contact direct avec les CT
 - Suivi des dossiers à la maille départementale
- Liste des 10 équipements par département > 15 janvier 2022
- Besoins LR/CD pour un portage FFBB à l'ANS > 15 janvier 2022

Références [Détails du plan sur le site de l'ANS](#)

Rubrique : Développement des pratiques – **Onglet** : Programme des équipements sportifs de proximité

Le plan INFRA de la FFBB

Il permet sous certaines conditions (voir ci-dessous), d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projet à hauteur de 2 000 € par terrain de 3x3 ou 4 000 € pour un terrain de 5x5). Pour cela, le terrain (projet) en question doit d'abord répondre aux dimensions fédérales prévues pour accueillir ce type de terrain, à minima, 18m x 14m pour un terrain 3x3, ainsi il convient de faire référence au règlement des salles et terrains :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/reglement_salles_et_terrains_2021-2022_vdef.pdf

particulièrement aux pages annexes 233 et suivantes (le 3x3 spécifiquement page 239).

Le tout résume sur la plaquette du plan INFRA FFBB :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/2020-09-21_ffbb2024_-_plan_infra_-_cahier_des_prescriptions_techniques_2.0_vfin.pdf

<http://www.ffbb.com/sites/default/files/infrastructure-ffbb-v9-165x310.pdf>

Ci-dessous, la liste des éléments à fournir pour permettre cet accompagnement :

1. Lettre d'intention du porteur de projet plus note d'opportunité.
2. Fiche projet : http://www.ffbb.com/sites/default/files/2019-10-16-ffbb_2024_fiche_projet_infra_-_vfin.pdf
3. Plan de financement prévisionnel.
4. Plans et descriptifs des travaux – Prenant en compte les prescriptions du label INFRA :
5. Attestation de non commencement des travaux.
6. Délibération de l'organe délibérant (Conseil délibérant ou AG club)
7. Document justifiant la carence en terrains 3x3 (éventuellement l'insérer dans la note d'opportunité).
8. Convention de mise à disposition des installations de basket-ball au club – Exemple type :
http://www.ffbb.com/sites/default/files/2019-05-07_cd_0-cab_convention_de_mise_a_disposition_type_equipement_ffbb_vfin_0.docx

L'instruction du dossier n'est possible qu'à réception de éléments. Le plus urgent étant les points 4,5 et 6.

MODALITES

Avec l'aide des référents départementaux de l'ANDES, diffusion ce cette présentation auprès des collectivités territoriales (Conseil Départemental – Communes – Groupements de communes).

Le club effectue la même démarche auprès de sa commune et son groupement de communes.

Le Comité Départemental se charge de prendre un RDV auprès des collectivités intéressées.

INFOS

	<p>Jean-Luc VINCENT Tel : 0470987732 cd03basket@aol.com</p>		<p>Olivier BLATRIE olivier.blatrie@aurabasketball.com</p>
	<p>Référents ALLIER Jacky PARENTON (<i>Adjoint au Maire LE VERNET</i>) jacky.parenton@wanadoo.fr Jérôme LABONNE (<i>Adjoint au Maire YZEURE</i>) jerome.labonne@gmail.com</p>		<p>Référent DRAJES Allier Michel SENNEPIN michel.sennepin1@ac-clermont.fr</p>
	<p>infra@ffbb.com</p>		